

CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal en séances publique et à huis clos, le

lundi 6 octobre 2025 à 19h00

salle Fil à Fil du Château du Val Saint-Lambert, afin de statuer sur l'ordre du jour ci-après :

SÉANCE PUBLIQUE

FINANCES - COMPTABILITÉ

1. Budget pour l'exercice 2026 de la fabrique d'église Lize Saint-Joseph entraînant l'intervention financière de la Ville. Approbation après réformation.
2. Budget pour l'exercice 2026 de la fabrique d'église Saint-Léonard de la Chatqueue n'entraînant pas l'intervention financière de la Ville. Approbation après réformation.
3. Budget pour l'exercice 2026 de la fabrique d'église protestante de Lize SERAING-HAUT entraînant l'intervention financière de la Ville. Approbation.

ENVIRONNEMENT

4. Ville "Zéro Déchet". Prolongation de la démarche en 2026.
5. Vente de bois groupée pour l'exercice 2025 - 1 lot de bois "marchand" et 13 lots de bois de "chauffage".

SERVICE DE PRÉVENTION

6. Arrêt des termes d'une convention de partenariat à conclure entre, d'une part, la Ville de SERAING dans le cadre de son plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025) et, d'autre part, l'a.s.b.l. LE THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE, ayant pour objet l'action "Activités de rencontre pour personnes isolées" - Avenant.
7. Arrêt des termes d'une convention de partenariat à conclure entre, d'une part, la Ville de SERAING dans le cadre de son Plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025) et, d'autre part, l'a.s.b.l. UN TOIT POUR LA NUIT, ayant pour objet l'action "Rencontre dans un lieu de convivialité" dans le cadre de l'article 20 du décret du 22 novembre 2018 du Service public de Wallonie - Avenant.
8. Arrêt des termes d'une convention de partenariat à conclure entre, d'une part, la Ville de SERAING dans le cadre de son Plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025) et, d'autre part, l'a.s.b.l. UN TOIT POUR LA NUIT, ayant pour objet l'action "Abri de nuit/de jour" - Avenant.
9. Arrêt des termes d'une convention de partenariat à conclure entre, d'une part, la Ville de SERAING dans le cadre de son Plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025) et, d'autre part, l'a.s.b.l. LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME, ayant pour objet l'action "Alphabétisation" - Avenant.
10. Arrêt des termes d'une convention de partenariat à conclure entre, d'une part, la Ville de SERAING dans le cadre de son Plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025) et, d'autre part, l'a.s.b.l. LIRE ET ÉCRIRE LIÈGE-HUY-WAREMME, ayant pour objet l'action "Initiatives menées par des écoles de devoirs" dans le cadre de l'article 20 du décret du 22 novembre 2018 du Service public de Wallonie - Avenant.
11. Arrêt des termes d'une convention de partenariat à conclure entre, d'une part, la Ville de SERAING dans le cadre de son plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025) et, d'autre part, l'a.s.b.l. OSONS LIRE ENSEMBLE dans le cadre d'actions d'alphabétisation et de cours de français langue étrangère - Avenant
12. Octroi d'une subvention en numéraire à l'a.s.b.l. THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE conformément à la convention passée dans le cadre du plan de cohésion sociale 2020-2025. Exercice 2025.
13. Octroi de deux subventions en numéraire à l'a.s.b.l. UN TOIT POUR LA NUIT conformément aux conventions passées dans le cadre du plan de cohésion sociale 2020-2025. Exercice 2025.
14. Octroi d'une subvention en numéraire au Comité Permanent Interculturel de SERAING pour l'organisation d'une fête interculturelle dans le cadre de "TARANTELLA QUI". Exercice 2025.
15. Arrêt des termes d'une convention de partenariat à conclure entre, d'une part, la Ville de SERAING dans le cadre de son plan de cohésion sociale (programmation 2020-2025) et, d'autre part, l'a.s.b.l. UN TOIT POUR LA NUIT dans le cadre des ateliers de resocialisation - Avenant.

TRAVAUX

16. Déclassement de quatre débroussailleuses du service de l'environnement.

BUREAU TECHNIQUE

17. Intervention de la s.a. ROBERTY, rue de la Sablonnière 15 à 4102 SERAING (OUGRÉE) - Prise d'acte d'une décision prise en urgence par le collège communal et admission de la dépense.
18. Facture d'honoraires et intérêts de retard de l'auteur de projet AGWA dans le cadre du chantier de la passerelle des Ateliers centraux - Prise d'acte d'une décision prise en urgence par le collège communal et admission de la dépense.

ARRÊTÉ EN SÉANCE DU COLLÈGE COMMUNAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Bruno ADAM

LA BOURGMESTRE
Déborah GÉRADON